

LE RUBAN COLLINÉEN ET LA PLAINE DE ST LAGER

Les constructions sont majoritairement en calcaire, toutefois sur ce territoire intervient une transition entre la vallée du Rhône et le plateau du Coiron. Les constructions et les sols en pierre sont parfois bigarrés à l'image de la calade de Saint-Thomé (voire photo ci-contre) et offrent une image saisissante de cette double influence.

► DES MATÉRIAUX ET FORMES À PRIVILÉGIER DANS L'ESPACE PUBLIC



St-Thomé



St-Vincent-de-Barrès



St-Montan



St-Montan



St-Thomé



St-Montan



St-Montan

► UN VOCABULAIRE DE CLÔTURE 'IDENTITAIRE'



St-Martin-sur-Laveyzon



St-Martin-sur-Laveyzon



St-Montan



St-Bauzile

Les ouvrages de clôture, sur ce territoire collineux, trouvent souvent une double utilité en servant de soutènement. Les ouvrages en pierre calcaire prédominent. En centre-village, la continuité bâtie sur l'espace public se substitue à un vocabulaire de clôture. Quelques murs en pierres, souvent assez hauts, sont implantés dans la continuité de l'espace bâti.

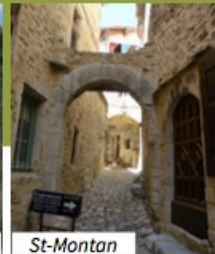
► TRAITEMENT DES FAÇADES



St-Thomé



St-Symphorien-sous-Chomérac



St-Montan



St-Lager-Bressac



St-Symphorien-sous-Chomérac



St-Vincent-de-Barrès



St-Martin-sous-Laveyzon



St-Montan



St-Montan

► Pierres et enduits

La pierre calcaire claire ou grisée est largement employée dans les constructions traditionnelles du « ruban collinéen ». Encadrements, chaînes d'angle et autres ouvrages en pierres de taille étaient réalisés en pierre calcaire plus claire, et restaient apparents. La plupart des façades dans les bourgs, étaient enduites alors que les constructions plus rurales sont en pierres apparentes (parfois elles ont perdu leur enduit).

► Teintes des façades

La palette des façades peut être colorée mais reste dans une harmonie de teintes allant du beige à l'ocre, proches des couleurs des pierres locales. Les encadrements sont souvent soulignés d'une teinte plus claire.

► Menuiseries et serrureries

En harmonie avec les façades, les menuiseries et serrureries sont peintes dans des couleurs déclinées en plusieurs tons. Souvent menuiseries et serrureries sont peintes avec la même teinte mais déclinée du plus clair au plus foncé entre fenêtres, volets, ferronneries. Portes et portails sont souvent dans une teinte plus foncée.

Des matériaux et formes à privilégier dans l'espace public



St-Thomé



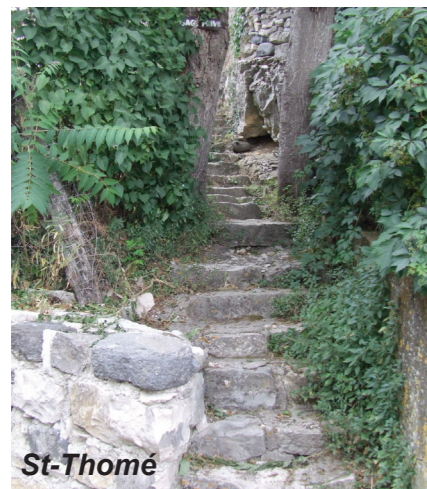
St-Vincent-de-Barrès



St-Montan



St-Montan



St-Thomé



St-Montan



St-Montan

Un vocabulaire de clôture 'identitaire'



St-Martin-sur-Laveyzon



St-Martin-sur-Laveyzon



St-Montan



St-Bauzile

1 / Les matériaux dans l'espace public

Les constructions sont majoritairement en calcaire, toutefois sur ce territoire intervient une transition entre la vallée du Rhône et le plateau du Coiron. Les constructions et les sols en pierre sont parfois bigarrés à l'image de la calade de Saint-Thomé (voire photo ci-contre) et offrent une image saisissante de cette double influence.

Préconisations :

- > Préserver / réhabiliter les pavages existants
- > Favoriser l'emploi du calcaire local sous forme de granulats, sables et pierres de taille et plus ponctuellement du basalte

Approvisionnement potentiel : carrière d'Alissas, carrière de basalte à Saint-Julien-Boutières

2 / Les types de clôture

Les ouvrages de clôture, sur ce territoire collinéen, trouvent souvent une double utilité en servant de soutènement. Les ouvrages en pierre calcaire prédominent. En centre-village, la continuité bâtie sur l'espace public se substitue à un vocabulaire de clôture. Quelques murs en pierres, souvent assez hauts, sont implantés dans la continuité de l'espace bâti.

Préconisations:

- > Préserver / réhabiliter les murs en pierre existants

Pour les nouvelles clôtures :

- > En continuité des villages et hameaux denses, favoriser la réutilisation de la pierre calcaire pour la construction de murets de 1 m / 1,8 m de hauteur, suivant le contexte.
- > En périphérie sur les quartiers en lien avec le territoire agricole, favoriser la plantation de haies vives d'essences indigènes, en complément à ces murs ou en remplacement (en écho à la trame bocagère).

Traitement des façades



St-Thomé



St-Symphorien-sous-Chomérac



St-Montan



St-Lager-Bressac



St-Symphorien-sous-Chomérac



St-Vincent-de-Barrès



St-Martin-sous-Laveyzon



St-Montan



St-Montan

3 / Le traitement des façades

Pierres et enduits

La pierre calcaire claire ou grisée est largement employée dans les constructions traditionnelles du « ruban collinéen ». Encadrements, chaînes d'angle et autres ouvrages en pierres de taille étaient réalisés en pierre calcaire plus claire, et restaient apparents. La plupart des façades, notamment dans les bourgs, étaient enduites. Néanmoins, un grand nombre d'édifices plus ruraux, ou bien ayant perdu leurs enduits, présentent leurs pierres apparentes.

Préconisations :

> Restaurer les enduits, au mortier de chaux naturelle, avec sables locaux pour obtenir une teinte qui s'intègre dans le paysage (couleur pierre calcaire en général) pour les édifices qui en étaient dotés.

> En général, les pierres d'encadrement, de bandeaux, chaînes d'angles étaient laissées apparentes, l'enduit recouvrant le bâti pierre de petit appareil.

> Lorsque les pierres sont laissées apparentes (bâtiment rural, pierres bien assisées, environnement adapté), un rejointoiement au mortier de chaux naturelle et gros grains de sables locaux devra largement garnir les interstices entre pierres.

Teinte des façades

Les façades enduites des centres-bourgs offrent une palette qui peut être colorée. Très proches des teintes de la pierre locale (beige clair, mastic...), les teintes des enduits peuvent être parfois plus « chaudes » en intégrant des « ocres ». Les encadrements des baies, les bandeaux sous génoises ou chaînes d'angle sont souvent soulignés avec une teinte plus claire.

Les façades laissées en pierres apparentes sont très présentes et offrent une teinte générale issue des matériaux de construction, où les contrastes entre pierres et joints devront être atténués.

Préconisations :

> Des enduits aux teintes couleur pierre calcaire locale s'intègrent bien dans le paysage. Les teintes blanches, rosées, ne sont pas adaptées.

> Appliquer un badigeon permet de rehausser les teintes et de souligner les modénatures des façades. Les teintes chaudes pour les badigeons sont à favoriser (teintes beiges, mastic, ocres...)

> Un lait de chaux général sur les façades en pierres apparentes permettra d'atténuer les contrastes entre pierres et joints.

Teinte des menuiseries et serrureries

En harmonie avec les façades enduites ou en pierres, les menuiseries et serrureries sont peintes dans des couleurs déclinées en plusieurs tons. En général, les menuiseries et serrureries sont peintes avec la même teinte, variant du plus clair au plus foncé : fenêtre / volets / ferronnerie. Le bois est rarement laissé apparent et sa peinture le protège.

Les portails et portes reçoivent souvent une teinte plus foncée.

Préconisations :

> Peindre les menuiseries et ferronneries dans une même gamme de teinte par façade, et décliner en tons plus clairs (fenêtres) à plus foncés (serrurerie) selon un camaïeu.

> Choisir des teintes en harmonie avec les façades : les teintes blanches ou trop claires ne sont pas adaptées. Les gammes des gris colorés (pastel bleu, vert, lie de vin...) conviennent bien.

> Les vernis, les lasures aux teintes trop « orangées » ou « miel » ne sont pas adaptées.

LE RUBAN COLLINIÉEN ET LA PLAINE DE ST-LAGER

► LES FORMES VÉGÉTALES ISSUES DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE



Saint-Pierre-la-Roche



Saint-Vincent-de-Barrès



Alignement de mûriers à Saint-Bauzile

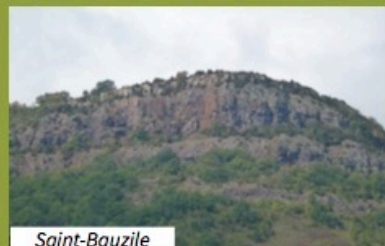


Le ruban collinéen, caractérisé par ses coteaux calcaires, fortement boisés, est situé à l'interface entre la plaine alluviale de la vallée du Rhône, le plateau volcanique du Coiron et le bassin d'Alba à Lussas. Il est entaillé par la plaine marneuse de St-Lager, espace ouvert et cultivé. Ce fond de vallée perché à fond plat possède un caractère agricole affirmé où cultures fourragères, prairies et landes s'entremêlent et sont structurées par une trame bocagère parfois diffuse.

FOCUS / LE TILLEUL

Il fournit de l'ombre. Il drageonne beaucoup, ce qui lui octroie une qualité remarquable à stabiliser restanques et éboulis, mais comme les chênes, il préfère les sols riches et les altitudes supérieures à 500 m.

► LES FORMES VÉGÉTALES ISSUES DE LA FORÊT



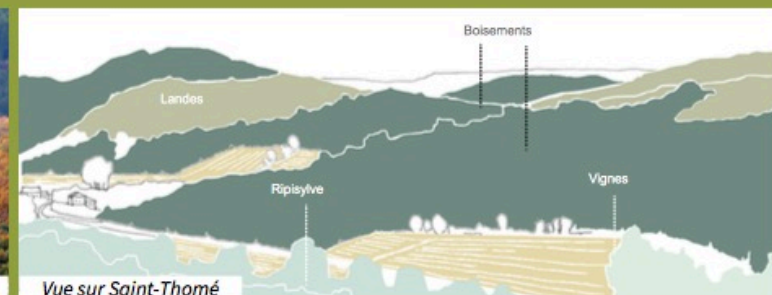
Saint-Bauzile



Saint-Thomé



Vue sur la hêtraie primaire de Saint-Vincent-de-Barrès



Vue sur Saint-Thomé

► LES FORMES VÉGÉTALES ET LE BÂTI



La traversée du hameau de Brune revêt un caractère intimiste grâce au massif de lauriers roses et aux arbres s'échappant des jardins privés



A Saint-Montan, les mûriers à la silhouette caractéristique, plantés en bord de propriété, créent une limite douce entre espace privé et public



A Saint-Thomé, l'olivier, le laurier rose et la vigne, plantés sur une parcelle privée, enrichissent l'espace public et affirment un caractère méditerranéen

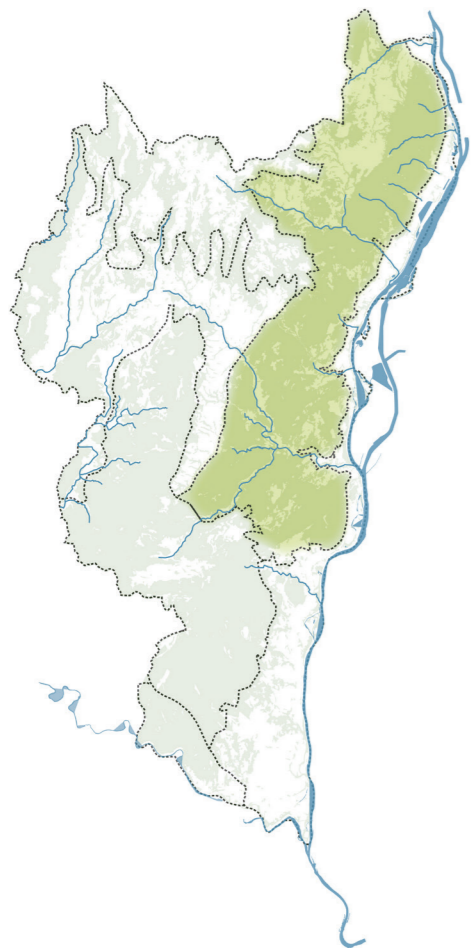


A Saint-Montan, un alignement de platanes apporte de l'ombre et qualifie le stationnement mais les arbres devraient être davantage protégés des véhicules



A Saint-Lager-Bressac la ponctuation d'arbres (mûriers, érables, fruitiers...) accompagne la silhouette bâtie et donne cohérence à l'ensemble

Les formes végétales issues de l'activité agricole



Saint-Pierre-la-Roche



Saint-Pierre-la-Roche



Alignement de mûriers à Saint-Bauzile

Des haies bocagères

Feuillus, strate arbustive prédominante ponctuée d'arbres

Description

Maillage lâche tendant à s'estomper, mais dont la structure est encore présente. Ceinture prairies pâturées et cultures céréalières.

Potentiels

- Identité de l'activité d'élevage locale.
- Rend lisible le paysage agricole (limite de propriété, topographie).
- Rôle écologique.

Des haies d'arbres, « marqueurs de propriété »

Feuillus, strate arborée, en limite de parcelle et à proximité des routes

Description

Le long des chemins et routes de campagne. Voûte végétale. Essences fruitières en isolé de type amandiers, noyers, mûriers...

Potentiels

- Qualité paysagère dans la traversée du territoire par les routes de campagne.
- Identité du territoire (arbres de type fruitiers « secs »).

Des haies protectrices

Autour des fermes

Description

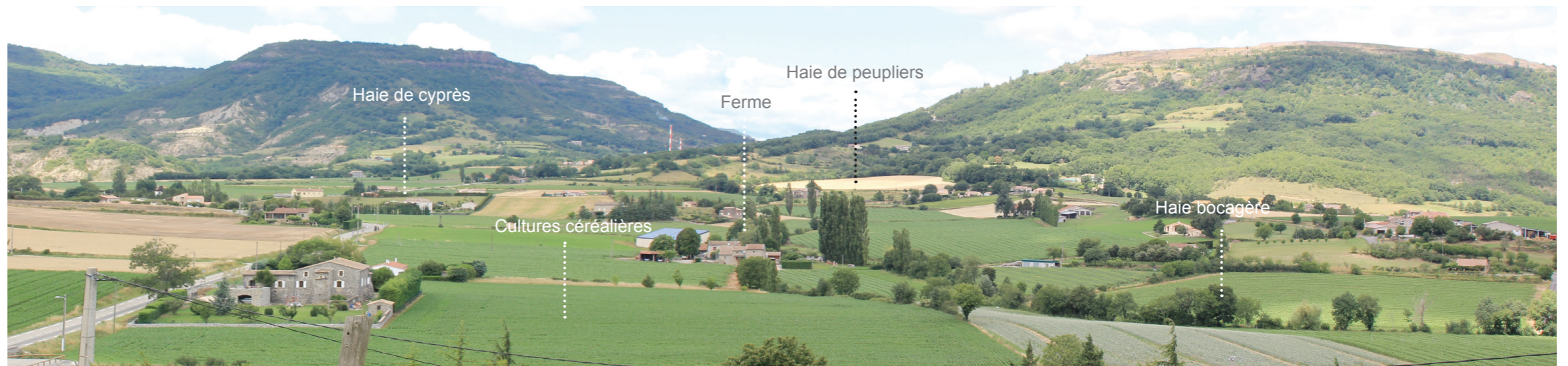
En limite de propriété. Essences : souvent du peuplier ou du cyprès.

Potentiels

- Lisibilité et dynamisme dans le paysage.
- Silhouette « remarquable », repères visuels.

Remise en contexte

Le ruban collinéen, caractérisé par ses coteaux calcaires, fortement boisés, est situé à l'interface entre la plaine alluviale de la vallée du Rhône, le plateau volcanique du Coiron et le bassin d'Alba à Lussas. Il est entaillé par la plaine marneuse de St-Lager, espace ouvert et cultivé. Ce fond de vallée perché à fond plat possède un caractère agricole affirmé où cultures fourragères, prairies et landes s'entremêlent et sont structurées par une trame bocagère parfois diffuse.



Saint-Vincent-de-Barrès

Les formes végétales issues de la forêt



Saint-Bauzile

Les landes

Sur les versants et falaises calcaires

Description

Végétation calcicole rase sur les versants les plus escarpés et les falaises où le substrat est peu épais. Essences : brachypode, héliantheme, coronille, genévrier.

Potentiels

- Potentiel paysager > Milieu ouvert résultant d'un substrat pauvre mais également de l'activité agricole (élevage).
- Intérêt écologique dans la diversité des milieux naturels ouverts / fermés.

Les boisements

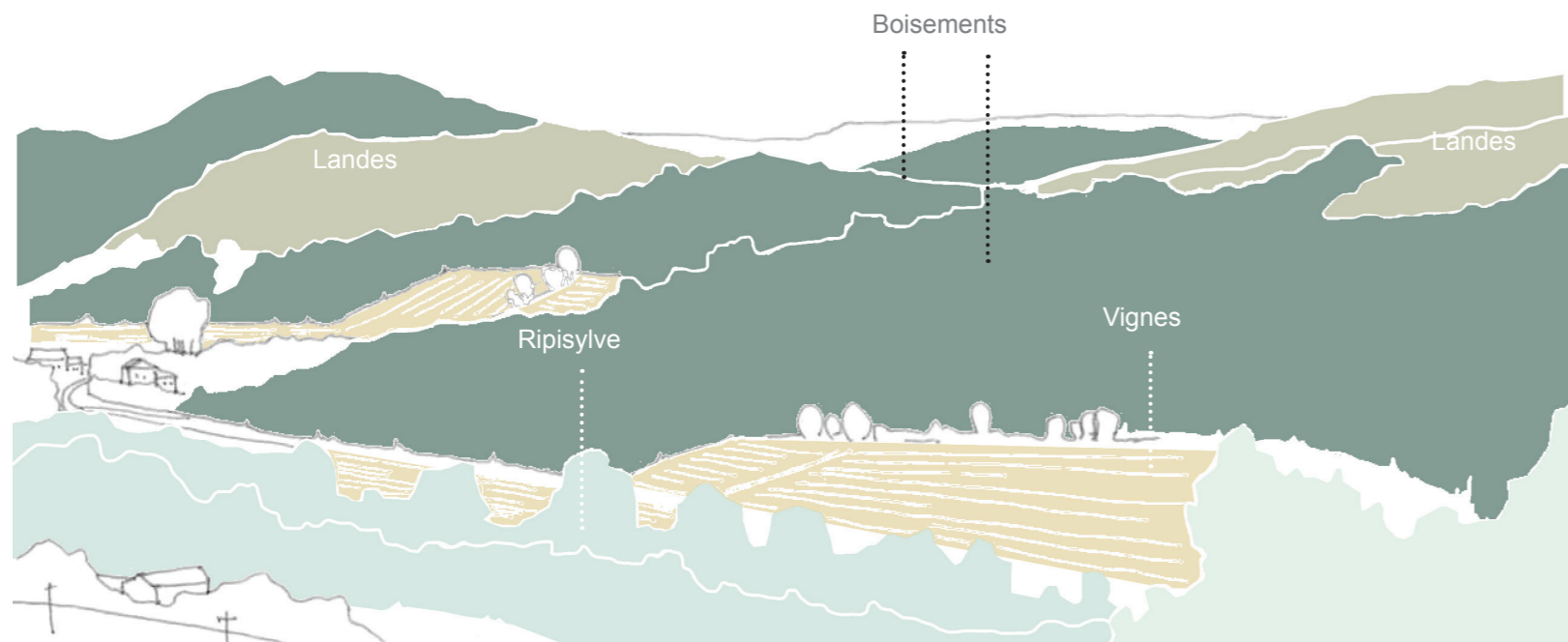
Sur les coteaux calcaires

Description

Coteaux largement boisés. Série mixte du chêne vert / chêne pubescent (érable de Montpellier, amélanchier, genévrier, buis).



Saint-Thomé



Vue sur Saint-Thomé

Zoom / À noter

La hêtraie primaire de la forêt domaniale de Barrès
2ème plus grande forêt publique du territoire



Vue sur la hêtraie primaire
(source : balades26-07.blogspot.com).

Les formes végétales et le bâti

Les entrées, les franges urbaines



Saint-Lager-Bressac. La ponctuation d'arbres - mûriers, érables, fruitiers... accompagne la silhouette bâtie et donne cohérence à l'ensemble



La traversée du hameau de Brune revêt un caractère intimiste grâce au massif de lauriers roses et arbres s'échappant des jardins privés



Cyprés, vignes et vergers composent un premier plan très qualitatif à l'entrée de Saint-Montan

L'espace public



A Saint-Vincent-de-Barrès, le mûrier identifie la place-bèlvédère



A Saint-Symphorien-sous-Chomérac, les silhouettes caractéristiques des essences emblématiques locales participent à l'identité des villages.



A Saint-Montan, un alignement de platanes apporte de l'ombre et qualifie le stationnement mais les arbres devraient être davantage protégés des véhicules.

Le rapport à l'habitat



A Saint-Montan, les mûriers à la silhouette caractéristique, plantés en bord de propriété, créent une limite douce entre espace privé et public.



A Saint-Thomé, l'olivier, le laurier rose et la vigne, plantés sur la parcelle privée, enrichissent l'espace public et affirment un caractère méditerranéen.



Façade végétale repère à l'entrée de Saint-Montan

Palette végétale : les essences principales du ruban collinéen (liste des essences majeures / liste non exhaustive)

STRATE ARBORESCENTE

Feuillus

Chêne pubescent, *Quercus pubescens*
 Chêne vert, *Quercus ilex*
 Érable de Montpellier, *Acer monspessulanum*
 Érable champêtre, *Acer campestre*
 Érable à feuilles d'obier, *Acer opalus*
 Sorbier, *Sorbus domestica*
 Noyer, *Juglans regia*
 Platane résistant, *Platanus* PLATANOR©
 'Vallis Clausa' : variété résistante au chancre coloré
 Peuplier, *Populus alba*
 Amandier, *Prunus dulcis*
 Tilleul, *Tilia tomentosa* - *Tilia platyphyllos*
 Marronnier, *Aesculus hippocastanum*
 Robinier, *Robinia pseudoacacia*
 Mûrier platane, *Morus kagayamae*
 Mûrier blanc, *Morus alba*
 Figuier, *Ficus carica*
 Olivier, *Olea europaea*

Conifères (isolés ou en alignement)

Cyprès de provence, *Cupressus sempervirens*
 Cyprès de Leyland, *Cupressus leylandii* (hybride)
 Cyprès de Monterey, *Cupressus macrocarpa*
 Pin parasol, *Pinus pinea*
 Cèdre de l'Atlas, *Cedrus atlantica*
 Cèdre du Liban, *Cedrus libani*

STRATE ARBUSTIVE

hauteur < 8m

Buis, *Buxus sempervirens*
 Coronille, *Coronilla emerus*
 Cornouiller, *Cornus mas*
 Fusain, *Euonymus europaeus*
 Amélanquier, *Amelanchier vulgaris*
 Prunier de Sainte-Lucie, *Prunus mahaleb*
 Epine noire, *Prunus spinosa*
 Poirier à feuilles d'amandier, *Pyrus amygdaliformis*
 Noisetier, *Corylus avellana*
 Lantane, *Viburnum lantana*
 Nerprun des rochers, *Rhamnus saxatilis*
 Daphné, *Daphne laureola*
 Genêt, *Cytisus scoparius* et *Genista Scorpius*
 Genévrier oxycèdre, *Juniperus oxycedrus*
 Romarin, *Rosmarinus officinalis*
 Laurier rose, *Nerium oleander*
 Hibiscus, *Hibiscus syriacus*

GRIMPANTES

Vigne, du genre *Vitis*
 Vigne vierge, *Parthenocissus quinquefolia*
 Glycine, *Wisteria sinensis*
 Rosiers, du genre *Rosa*
 Bignone, *Campsis radicans*
 Clématites, *Clematis flammula* et *vitalba*

Communes concernées

Saint-Pierre-la-Roche
Saint-Martin-sur-Lavezon
Saint-Bauzile
Saint-Lager-Bressac
Saint-Symphorien-sous-Chomérac
Saint-Vincent-de-Barrès
Saint-Thomé

Focus / LE TILLEUL

« Si le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) ne fournit pas assez d'ombre, le tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*), au contraire, assure une ombre très efficace. Il drageonne beaucoup, ce qui lui octroie une qualité remarquable à stabiliser restanques et éboulis, mais comme les chênes, il préfère les sols riches et les altitudes supérieures à 500 m. »

Extrait de : OLIVIER, Christophe & COLLEU, Avryl, 2016. *12 solutions bioclimatiques pour l'habitat*, Eyrolles.





Les amandiers intégrés dans la haie monospécifique de limite marquent l'entrée de la propriété à Gras



Barrière bois ajourée à Saint-Montan. Ce sont les arbres du jardin - muriers et frêne - qui composent une 'vitrine'.



Le cyprès et le pin accompagnent la perception de la limite entre la parcelle et la rue à Viviers.



Composition végétale mixte en limite de parcelle à Cruas



Muret et haie de fusain à Saint-Montan. L'accotement enherbé planté de rosiers des chiens enrichit le traitement de la limite.



Mur de pierres surmonté d'une haie foisonnante, composée de lauriers roses et de pittosporum à Saint-Montan.



Saint-Montan - Clôture uniforme en première ligne. Les fruitiers du jardin apportent de la diversité et de la qualité.



St-Martin-sous-Lavezon : Mur de galets scellés et grillage couverts de grimpantes. Tilleul et figuier animent cette homogénéité.



Disparité dans l'aspect des clôtures mais la trame végétale permet à l'ensemble de fonctionner visuellement.

La qualification des limites, une ambition à développer pour une meilleure insertion du bâti

Les limites parcellaires constituent un élément fort et prégnant du paysage urbain. Ouvrages lithiques, haies d'arbustes, grimpantes, composent ces limites. Elles construisent et structurent notre perception du territoire. Avec le développement urbain de l'habitat individuel notamment, le vocabulaire de clôture s'est appauvri et standardisé. Un effort important est à poursuivre pour assurer une certaine qualité aux dispositifs de clôture.

Les haies, un dispositif à penser en lien avec l'environnement

La haie apparaît au XIXème siècle, en milieu urbain avec les maisons bourgeoises qui s'implantent en retrait de la rue : une murette surmontée d'une grille est souvent doublée d'une haie monospécifique. C'est au XXème siècle que les haies sont véritablement introduites pour former la limite séparative des parcelles d'un habitat de plus en plus dispersé.

Sur le territoire, deux formes de clôtures prédominent :

- les clôtures pleines type murs, de 1 m à plus de 2,5 m de haut ;
- et les clôtures à claire-voie, type muret surmonté de grilles, grillages, barrière bois... doublées d'une haie, ou bien haie végétale simple.

Ce sont les clôtures à claire-voie qui nous intéressent ici, avec les préconisations suivantes :

- > Mur bahut de 1 m maximum + clôture métallique de 1,5 m maximum
- > Haie mixte d'essences locales ou haie brise-vent suivant l'exposition de la parcelle.

Différents types de haies végétales sont à distinguer :

La haie persistante taillée

Il existe divers types de haies persistantes dans le Vivarais :

- la haie de buis. C'est une figure assez caractéristique du territoire ;
- la haie de cyprès de Leyland, de laurier-cerise ou de thuya qui ne sont pas propres à ce territoire et tendent à banaliser le paysage.

La haie composée fleurie

Elle est composée d'essences diverses : arbustes à fleurs (lilas, aubépines...), arbustes à fruits (prunelliers, cognassiers, amandiers...). Elles participent à une atmosphère domestique et intime du village.

La haie brise-vent

La haie brise-vent est caractéristique du territoire agricole de la vallée du Rhône. Sont associés des arbres de première grandeur à des arbustes ou de petits arbres persistants. Les alignements de peupliers prédominent sur la vallée du Rhône.

A l'échelle des habitations, pour protéger la façade Nord du vent, des haies ou bosquets de cyprès de Leyland et cyprès de provence (*cupressus sempervirens*) sont souvent plantés.

La composition des haies doit ainsi se penser en lien avec l'environnement, en privilégiant des essences adaptées au climat sous influence méditerranéenne, en recherchant une certaine diversité pour éviter une concentration des pollens, et une adéquation entre la forme et la fonction (hauteur et volume des végétaux adaptés à la configuration spatiale).



Gras, maison individuelle : un étagement de la végétation compose la limite

La limite est structurée par un étagement de la végétation. Côté espace public, l'accotement a été plantée de vivaces et arbustes, à l'intérieur de la parcelle de petits arbres et arbustes composent un second plan.



Gras - limite de maison individuelle composée par des essences végétales diverses.

FOCUS / Végétation et santé

« Les paysages méditerranéens sont réputés pour leur richesse et leur diversité, signes d'une certaine qualité de vie traditionnelle. Or, ces dernières décennies, le développement d'une urbanisation composée de maisons individuelles et de lotissements s'accompagne de la multiplication de haies de clôture constituées d'une seule essence : cyprès de Leyland, thuyas, lauriers cerise . . .

Dans la même période, une augmentation sensible des allergies aux pollens d'arbres a été observée, et une relation entre les deux phénomènes s'est ainsi progressivement imposée.

Aujourd'hui, aménager un espace, un jardin, créer une haie, doit aussi intégrer des notions de qualité de vie et de bien-être. Les professionnels du paysage ont un rôle important à jouer auprès de leur clientèle en les orientant vers ces nouvelles démarches pour les détourner de certaines habitudes non justifiées et sources de problèmes de santé. »

D'après « Paysage et Santé, DRASS Languedoc-Roussillon, Conseil régional Languedoc-Roussillon, CAUE de l'Hérault, 1997

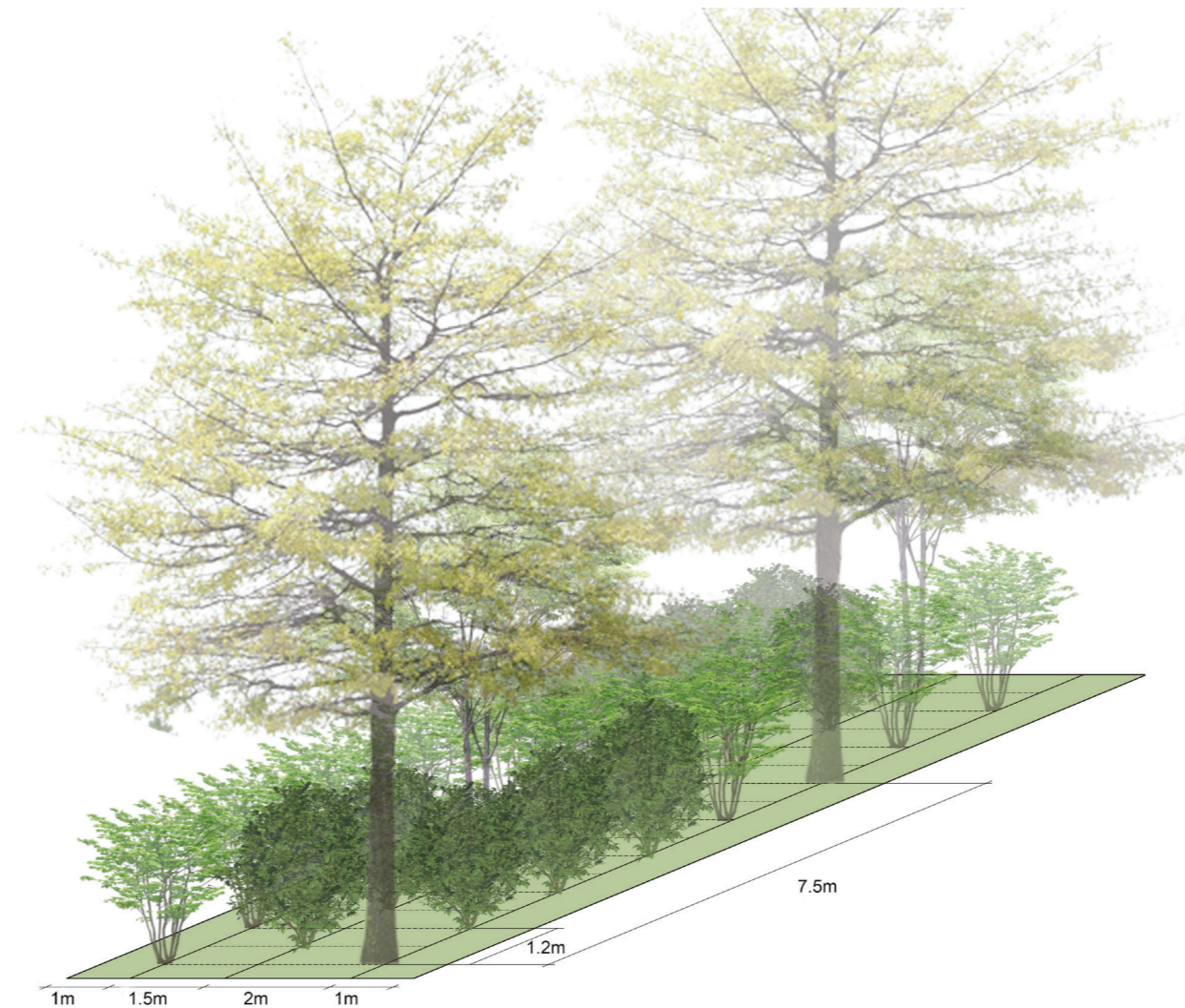
FOCUS / Mode de plantation des haies

Pour chaque type de haie, se référer aux palettes végétales des entités paysagères correspondantes.

Il est préconisé de planter des haies variées, c'est-à-dire avec des essences végétales diversifiées :

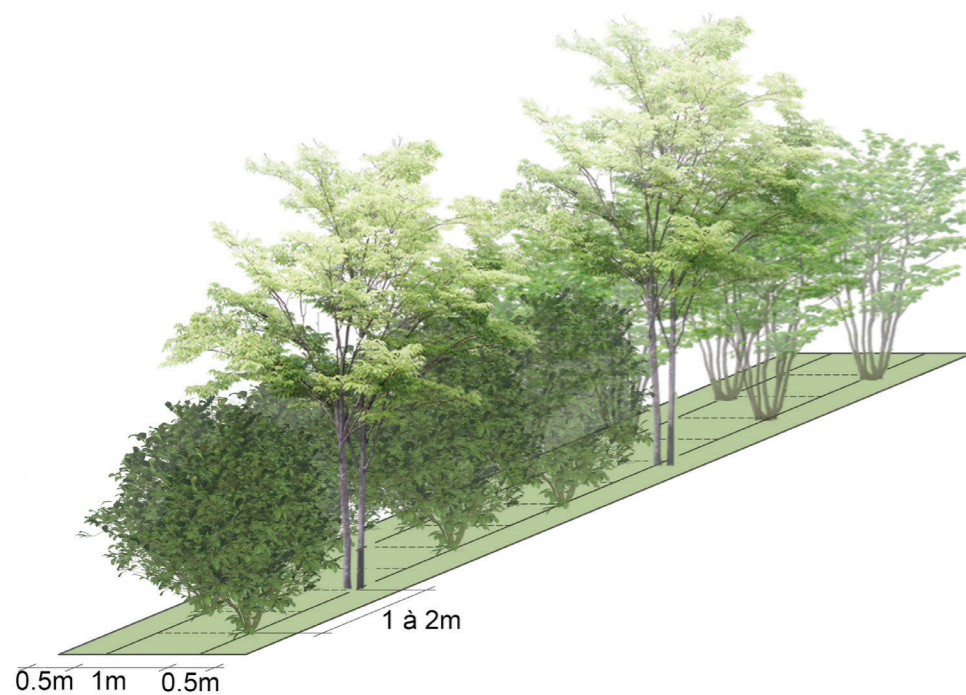
- A minima 3 essences végétales différentes ;
 - A minima 2/3 d'essences végétales emblématiques du territoire et adaptées au contexte édapho-climatique (voir listes en fonction des entités paysagères),
 - Possibilité d'essences ornementales - comme l'if, le charme... qui pourront compléter les listes de base.
- Le choix des végétaux devra également s'effectuer en fonction de l'orientation : ombre ou soleil, et de la nature et de la qualité du substrat.

Outre le choix des essences, la mise en oeuvre de la haie devra respecter des distances de plantations (voir schéma). Il est conseillé de planter sur 2 rangs en quinconce, ce qui permet notamment d'obtenir une haie étoffée assez rapidement.



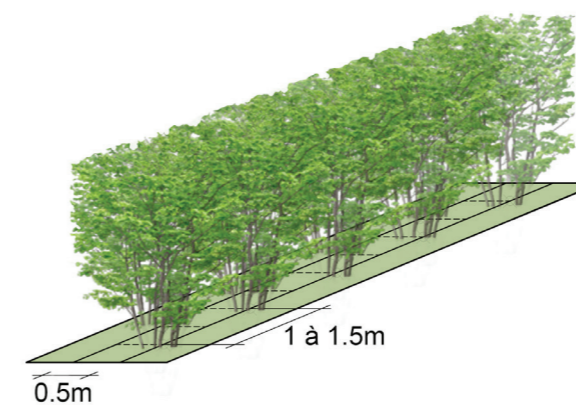
La haie brise vent

la haie brise vent associe plusieurs strates végétales de façon à composer un écran au vent dominant. Des persistants peuvent être utilisés en strate arbustive ou arborée (cyprés, houx, buis...) Une certaine diversité d'essences arbustives est à rechercher pour éviter les concentrations de pollens.



La haie champêtre

Une diversité d'essences est à rechercher pour conforter la biodiversité et assurer une pérennité à la haie.



La haie taillée

La haie taillée est souvent monospécifique, mais peut utilement être diversifiée : cela présente des avantages en terme de biodiversité, en terme de qualité paysagère, et en terme sanitaire car cela permet de maintenir la haie en cas de maladie sur une espèce végétale. Elle se compose d'essences supportant une taille régulière : buis, charmes, ifs, troènes... Certaines essences abusivement utilisées sont à éviter comme le thuya, et le laurier cerise.

Composer avec le végétal

Les formes végétales associées au tissu bâti dense



Vigne vierge qui habille et climatise cette façade d'Alba-la-Romaine



Parterres arbustifs, grimpantes et arbres créent une belle continuité végétale qui identifie cette rue du centre ancien d'Alba-la-Romaine.



Saint-Symphorien-sous-Chomérac



Treille de vigne qui abrite un seuil accueillant à Saint-Montan



Une « galerie » de vigne offre un passage ombragé à Alba-la-Romaine



Saint-Maurice-d'Ibie



Valvignères



Association de bignone et glycine sur cette façade du Teil



Valvignères

Plantes grimpantes et treilles : des figures végétales identitaires à maintenir et favoriser

Les plantes grimpantes et treilles de vignes se développent sur les façades Sud des habitations. Elles sont très présentes dans l'espace des centres-villages, souvent assez minéraux, et contribuent à leur attractivité. Vignes vierges, vignes, glycines, bignonnes, rosiers... sont parmi les essences les plus employées. Ces dispositifs confortent l'isolation des logements en été et contribuent ainsi au confort climatique des habitants.

Pots et plates-bandes en pied de façades : une appropriation de l'espace public à conforter

Plates-bandes de vivaces et/ou d'arbustes, plantes en pots qualifient l'interface entre façade bâtie et espace public sur de nombreux centres-villages. Ces formes participent à l'ambiance de la rue. Le fleurissement, la fraîcheur apportés par la végétation contribuent à l'attractivité des villages. A l'échelle de nombreux villages, les pots et plates-bandes plantés en pied de façades font partie du patrimoine culturel et urbain.

Le fleurissement est à adapter au climat, en favorisant les plantes vivaces et arbustes aux végétaux annuels plus consommateurs d'eau. Les intrants chimiques sont à proscrire. Une adaptation du végétal aux conditions climatiques et édaphiques est à rechercher systématiquement.

Des formes à ré-interpréter dans les nouveaux quartiers d'habitation

La gestion du 'frontage' (espace entre la façade et la chaussée) et des espaces intersticiels sur de nouveaux quartiers, à l'image de certains centres anciens, doit faire l'objet d'un soin tout particulier. L'intégration du végétal, en limite entre espace privé et public, permet d'assurer une transition entre ces espaces, de qualifier les limites en proposant une identité forte au quartier. Cette épaisseur végétale peut prendre différentes formes et fonctions - massifs fleuris, jardin comestible, jardin des simples, treille... - et permettre de ré-engager les habitants dans une relation mutuelle avec leur quartier et le paysage perçu depuis l'espace public.



Saint-Montan - La vigne vierge est très fréquente sur les façades Sud des bâtiments. Les feuillages protègent les murs des rayons de soleil l'été, et en hiver, l'absence des feuilles laisse le mur au contraire absorber les calories du rayonnement. Elles assurent ainsi une certaine isolation, les pics de température sont atténués de 28 %.



Bourg-Saint-Andéol

Focus / Vigne vierge et bienfaits climatiques

« Les vignes vierges se mettent en place en trois ans et, quelques années plus tard, leurs feuilles protègent les murs de tous les rayons du soleil d'été. Aux premiers froids vifs, elles tombent et laissent un mur presque nu absorber toutes les calories du rayonnement d'hiver. Les feuilles de la vigne vierge présentent une face cirée, presque brillante (fort albédo), qui réfléchit une part des infrarouges solaires. Leur positionnement en écailles, au bout des longs pédoncules, permet le passage d'un léger courant d'air continu, le long de la façade. Il assèche les molécules d'eau dégagées par l'évapotranspiration des feuilles. In fine, la paroi d'un mur sous une vigne vierge affiche une température de 14°C plus basse que les endroits même du mur où il n'y en aurait pas. Les pics de température sont atténués de 28 % ! Cet amortissement de l'onde thermique par la vigne vierge s'ajoutant à celui dû à la paroi qui la porte, une amplitude des températures de 16°C en été devient 5 à 6°C sur la face intérieure du mur de la pièce à vivre. Les grandes feuilles lancéolées protègent aussi la paroi des rafales du mistral. Une vigne vierge assure donc un grand confort à l'intérieur du foyer. »

Extrait de : OLIVIER, Christophe & COLLEU, Avryl, 2016. *12 solutions bioclimatiques pour l'habitat*, Eyrolles.